

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mercredi 04 Mars 2020

Membres présents :

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTÉRIEURS</u>	<u>MEMBRE DE DROIT AVEC VOIX CONSULTATIVE</u>
<p>Collège A : M. Vincent EGEA.</p> <p>Collège B : Mme Claire GOLLETY. M. Aurélien SIRI.</p> <p>Collège C : Mme Evelyne FONTAINE. M. Jean-Louis ROSE représenté par Mme Evelyne FONTAINE.</p> <p>Collège des BIATSS : M. Ridjal ABDOULAHY. Mme Catherine FONTAINE représentée par M. Ridjal ABDOULAHY</p> <p>Collège des USAGERS : M. Anil ABDOULKARIM.</p>	<p>Membres de droit : Maire de la ville de Dombéni M. Ambdi HAMADA JOUWAOU représenté par Mme Machehi HASSANI</p> <p>Président de l'université partenaire de Montpellier M. Philippe Augé représenté par M. Aurélien SIRI</p> <p>Président de l'université partenaire de Nîmes Benoit ROIG (visioconférence)</p> <p>Représentant des activités économiques : Mme Bibi Echati MOUSSA représentée par Mme Anrafati COMBO M. Zainal CHARAFOUDINE</p> <p>Représentant des organismes de salariés M. Abdou DAHALANI</p> <p>Personnalité extérieure : Mme Anrafati COMBO.</p>	<p>M. Gilles HALBOUT, Recteur de Mayotte – Chancelier des Universités, Mme Daouya BERKA, Directrice des Services du CUFR de Mayotte, Mme Valérie ETHEVE, Agent comptable par intérim.</p> <p>PERSONNALITÉS INVITÉES Mme Onja ANDRIAMIANDRA, Directrice des affaires Financières, M. Fortuné DEMBI, Directeur des Ressources Humaines. Mme Chadia BOUDARSA, Directrice de la scolarité et vie étudiante Mme Manon SQUADRELLI, Présidente de l'Association "L'amicale" des personnels du CUFR</p> <p>QUORUM ordinaire : 15/20 <i>(majorité des membres en exercice présente ou représentée)</i></p> <p>QUORUM budgétaire et statutaire : 11/20 <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i></p>

Membres absents (excusés) :

Membres absents : M. Soibahadine IBRAHIM (Président du Conseil Départemental), M. Thierry GALARME (Représentant des activités économiques), M. Hugues DELOUTE (Personnalité extérieure), Mme Benoise BEN ATHMANE (Représentante des usagers),

Invités absents (excusé) : Monsieur COLOMBET Jean-François (Préfet de Mayotte).

Invités absents : Monsieur Jean-Marc LELEU (Directeur Régional des Finances Publiques de Mayotte).

A l'ouverture de la séance, 11 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 4 procurations ont été données : M. Philippe Augé représenté par M. Aurélien SIRI, Mme Bibi Echati MOUSSA représentée par Mme Anrafati COMBO, M. Jean-Louis ROSE représenté par Mme Evelyne FONTAINE, Mme Catherine FONTAINE représentée par M. Ridjal ABDOULAHY.

Le quorum étant atteint, les points à l'ordre du jour peuvent être abordés

<u>Délibération N°2020-01</u>	Adoption du Procès-Verbal de la séance du mercredi 04 décembre 2020.
<u>Délibération N°2020-02</u>	Fixation du seuil d'immobilisation et de la durée d'amortissement des biens corporels et incorporels du CUFR.
<u>Délibération N°2020-03</u>	Compte Financier pour l'exercice 2019.
<u>Délibération N°2020-04</u>	Bilan des actions CVEC – Année universitaire 2018 - 2019.
<u>Délibération N°2020-05</u>	Taux de vacation des Agents Non Titulaires (ANT), de la filière administrative, de santé, et médecine.
<u>Délibération N°2020-06</u>	Demande de subvention de l'association « L'Amicale » des personnels.

Dembéni, le 04 mars 2020.

La Présidente du Conseil d'Administration du CUFR

Anrafati COMBO



Le directeur du CUFR



Aurélien SIRI

